**Contribution de Pierre WYLLEMAN, Savigny le Temple**

A) La SANTE -

Prévenus depuis longtemps, et pas seulement par les grèves des services d'urgence depuis un an, un constat simple s'impose : la France, et ses responsables méritaient un zéro pointé, que ce soit sur les moyens humains ou sur les moyens matériels.

De coupes sombres dans les budgets en mauvaises gestions de trop nombreux établissements, nous avions déjà du mal à gérer l'absence de moyens ; avec la pandémie, le constat fut celui d'une imprévision totale, aggravée par une réactivité tardive et brouillonne.

Les personnels soignants, en nombre insuffisant dans les hôpitaux, l'étaient également dans les territoires : désintérêt (justifié ou non) des jeunes médecins pour la médecine de ville, et "clausus numerus" aberrant mais défendu, bec et ongles, par le Conseil de l'Ordre en paraissent les causes principales.

A l'avenir, comme certaines administrations le pratiquent depuis longtemps, il faudra être plus coercitif sur le 1er emploi (Tous les membres d'une même promotion ne seront pas forcément de bons chirurgiens !), valoriser le secteur de la médecine de ville, et se rappeler aussi que les économies de seuil espérées d'un remplacement de petits hôpitaux locaux à taille et pratique humaines par de grands établissements éloignés des besoins, ne sont pas forcément bienvenues.

Il faudra aussi mieux respecter les chercheurs, quitte à les bousculer de temps à autre, plutôt que de devoir polémiquer en période de crise.

S'agissant des matériels indispensables pour faire face à une pandémie, si absence de vaccins, et de "tests" sont explicables, que dire de l'extrême insuffisance de masques et de respirateurs ? De très mauvais choix qui, non seulement, ont influé sur le choix des mesures (comme le confinement), mais aussi qui avaient entraîné les faillites d'entreprises qui en fabriquaient.

B) Pauvreté et pouvoir d'achat -

Avant le déclenchement de la crise du Covid-19, nous comptions 9,4 millions de Français sous le seuil de pauvreté. Combien en compterons-nous dans quelques mois ?

Pauvreté financière qui contraint au mal logement, à la malnutrition (et ne parlons pas des "Sans Domicile Fixe" qui auraient dû disparaître de nos rues en décembre 2017), mais aussi à la discrimination intellectuelle, et, en premier, scolaire et culturelle. Si dédoubler les classes de CP et de CE1 dans les Réseaux d'éducation prioritaire (REP) et les REP+ était une bonne chose, encore eût-il fallu créer les postes d'enseignants nécessaires au lieu de les prendre sur d'autres affectations pourtant fort utiles. Si organiser une éducation innovante grâce aux technologies nouvelles est une excellente chose, il s'avère que plusieurs centaines de milliers d'écoliers, de collégiens et de lycéens ne peuvent y avoir accès.

Il faudra donc faire des choix et se donner les moyens de prioriser l'éradication de ces formes de pauvreté.

Comme il faudra accepter de revoir les grilles de rémunérations des personnels soignants, des enseignants, et de quelques autres catégories de personnels, qui préféreraient une rémunération correcte permanente plutôt qu'une prime isolée (et diversifiée) en cas de surcroît de travail et de responsabilité.

Ces revalorisations doivent être soumises aux mêmes charges sociales que celles d'aujourd'hui.

Quant aux aides spécifiques financières, "mais pas que", elles doivent être revues à la lumière des besoins minima de ceux qui les reçoivent, mais aussi des soutiens qu'ils sont en droit d'attendre pour retrouver emploi et dignité.

L'autre volet, incontournable, du pouvoir d'achat, c'est certes la relance économique, avec les aides et reports nécessaires d'échéances pour tous les petits et moyens entrepreneurs, mais c'est aussi une diminution de certains impôts indirects (TVA et certaines taxes) à la condition expresse que l'Etat se donne les moyens de contrôler sérieusement les prix. Et c'est encore des impôts directs plus équitables ; être plus équitable, c'est demander plus à ceux qui en ont les moyens, c'est rééquilibrer les impôts entre revenus salariaux, revenus d'activités libérale et revenus du capital. Et il ne faudra pas céder sur certains retours en arrière à pratiquer, tel le rétablissement de l'ISF, dont il est aujourd'hui prouvé que sa suppression n'a guère "ruisselé" sur l'économie française.

C) Ecologie et environnement -

Si la COP 21 a donné lieu à beaucoup d'espoirs, en France et dans le Monde, les paroles en sont restées mais les actes n'ont pas suivi, du moins dans certains pays dont la France. Pour ne prendre que 2 exemples parlants, je cite la "taxe carbone" et les "pesticides". De recul en recul, on voit que les dérèglements divers et les lâchetés conduisent le monde, et la génération actuelle et celles futures à une catastrophe. Des décisions urgentes et leurs applications strictes sont indispensables.

S'il faut saluer les initiatives locales, en particulier d'élus socialistes, en matière de fermes ou de maraîchages bio, encore faut-il amplifier ces initiatives et aider tout ce qui favorise les circuits locaux de produits à goût aux dépens des produits normatés et douteux venant de tel ou tel pays.

Il faudra aussi lutter de manière énergique pour diminuer ou/et faire payer les pollueurs: ainsi en va-t-il du ferroutage dont on parle depuis un demi-siècle sans qu'il y ait eu la moindre avancée; ainsi en va t'il aussi de ces énormes paquebots de croisières qui polluent gravement certains de nos ports; ainsi en va t'il des déplacements aériens qui permettent de gagner quelques minutes ou quelques quarts d'heure sur le train, minutes ou quarts d'heure reperdus par les embouteillages automobiles sur nos routes.

D) Comme divers -

Bien que synthétique, j'ai conscience d'être long ; je n'abuserai donc pas et n'évoquerai qu'en quelques phrases, 3 ou 4 autres sujets :

-   1) Je ne sais si la sortie du confinement ira de pair avec des changements, mais je crains fort qu'elle n'aille de pair avec des violences graves, surtout si les gens qui détiennent le pouvoir refusent de rendre des comptes

-   2) Il faudra être vigilant à ce que les mesures de privations de certains droits et certaines libertés qu'a entraînées la crise sanitaire, ne perdurent pas indéfiniment.

-   3) Le Parti Socialiste s'honorera, contrairement à beaucoup d'autres, de garder ses valeurs républicaines et de justice sociale et sa ligne d'action : "Dire ce qu'on va faire, et tenir ses engagements" (c'est à dire "faire ce qu'on a dit").

-   4) Enfin, un de mes leitmotivs, repris par des gens aussi éminents que le Défenseur des Droits, M. **Jacques TOUBON :** ne pas oublier les "Anciens", celles et ceux qui n'ont ni accès, ni connaissance technique pour être internautes et utiliser les technologies nouvelles ; si leur nombre diminue, il est encore assez important, et les traiter de "personnes vulnérables" doit conduire à les respecter, y compris dans la vie quotidienne en temps normal.